

Contributions écrites du MSCPA sur les objectifs et les domaines de travail potentiels à aborder dans le plan d'action du volet de travail du CSA sur " le débat approfondi sur les efforts accrus visant à accroître la sensibilisation, l'appropriation, l'utilisation et l'utilité des résultats des politiques du CSA à tous les niveaux ".

19 janvier 2024

Introduction

Le Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA) est le principal comité inclusif des Nations unies ayant pour mandat spécifique de parvenir à la réalisation progressive du droit à l'alimentation. C'est le seul espace au sein des Nations unies où les communautés et les groupes les plus touchés par l'insécurité alimentaire peuvent participer directement à la prise de décision politique. Les problèmes auxquels sont confrontés les gens sur le terrain sont extrêmement graves, comme le démontrent les deux rapports *Voix du terrain* ([2020](#) et [2022](#)) publiés par le Mécanisme de la société civile et des peuples autochtones (MSCPA). Si nos mandants investissent autant d'énergie dans le CSA, c'est parce qu'ils pensent pouvoir trouver certaines solutions au sein de ce Comité. Pour le MSCPA, il est fondamental de s'assurer que le travail que nous faisons dans cet espace mondial répond aux préoccupations et aux propositions des personnes sur le terrain, et que les résultats qui sont négociés ici retournent dans les territoires et y transforment les réalités dans le sens du droit à l'alimentation. C'est pourquoi le chantier sur l'utilisation des résultats politiques du CSA est de la plus haute importance pour le MSCPA.

L'élaboration et l'approbation de cadres politiques, de lignes directrices volontaires et de recommandations ne constituent qu'une partie du travail. Une fois que ces éléments ont été examinés et approuvés par le CSA, il est essentiel de les relier aux différents contextes régionaux et nationaux, de les traduire en politiques et en législations pertinentes pour les différents territoires, de mettre en œuvre les politiques et de suivre les processus de mise en œuvre ainsi que leurs effets. Ces actions importantes permettent de concrétiser les résultats convenus à Rome et d'atteindre les différents niveaux de gouvernance : régional, national et local.

Les travaux sur l'adoption et l'application des résultats des politiques du CSA sont donc étroitement liés à la fonction de coordination du CSA. Une action coordonnée et une collaboration sont nécessaires pour diffuser, utiliser et mettre en œuvre les instruments du CSA. Ces instruments offrent des recommandations pour concevoir des politiques qui conduisent à la réalisation progressive du droit à l'alimentation et c'est pourquoi la coïncidence entre le chantier sur l'adoption et le 20^e anniversaire des directives sur le droit à l'alimentation est une grande opportunité. Faire avancer ces trois chantiers en synergie au cours des quatre prochaines années renforcera l'impact de chacun d'entre eux et évitera la fragmentation du plan d'action pluriannuel, y compris les processus de convergence politique prévus dans les quatre années à venir. Cela nécessitera une méthodologie et un plan d'action bien pensés, que nous aborderons dans les sections suivantes.

1. Attentes en termes de résultats souhaités et de domaines de travail de cet axe de travail du CSA

L'amélioration de l'utilisation et de l'application des résultats politiques du CSA est une préoccupation depuis quelques années. L'évaluation indépendante du CSA entreprise en 2016-2017 a consacré de l'espace à cette question et a noté qu'il s'agissait d'une faiblesse du CSA. L'évaluation a

constaté que les membres du MSCPA étaient la composante la plus active du CSA pour promouvoir la sensibilisation et l'application des résultats politiques au niveau national. La réponse du CSA à l'évaluation adoptée lors de la plénière 2018 du CSA comprend des suggestions pertinentes sur le renforcement de la diffusion, de l'utilisation et de l'application. Un événement spécial intitulé "Ramener les résultats de Rome à la maison", coorganisé par le CSA, a été organisé.

par la Représentation permanente de la République fédérale d'Allemagne qui s'est tenue en avril 2017 a également apporté des réflexions intéressantes. Il s'agit, entre autres, de :

Le principe inhérent au CSA est de se concentrer sur les groupes sociaux les plus touchés par l'insécurité alimentaire et la malnutrition, qui sont en même temps ceux qui contribuent le plus à la sécurité alimentaire et à la nutrition dans le monde. Un principe opérationnel pour l'utilisation et l'application des résultats du CSA consiste donc à obtenir le meilleur impact possible pour ces groupes sociaux - petits producteurs de denrées alimentaires, agriculteurs familiaux, pêcheurs, peuples autochtones, travailleurs agricoles et de l'alimentation, éleveurs, sans-terre, femmes, jeunes, consommateurs, personnes souffrant d'insécurité alimentaire en milieu urbain - et la réalisation progressive de leur droit à une alimentation adéquate".

Le MSCPA a entrepris ses propres évaluations des facteurs qui favorisent ou limitent l'utilisation et l'application des résultats des politiques du CSA sur le terrain. Quelques exemples sont inclus dans la section trois ci-dessous. Nous en recueillons d'autres et serons heureux de les partager avec l'équipe chargée de la rédaction du plan d'action. D'autres réflexions utiles peuvent être glanées dans les rapports préparés pour les événements de suivi annuels qui ont eu lieu dans le cadre des plénières du CSA¹. Les enseignements tirés de toutes ces enquêtes devraient constituer la base des travaux menés dans le cadre du présent axe de travail.

L'une des attentes du MSCPA est que ce chantier débouche sur une feuille de route et une méthodologie capables d'aider les différents acteurs à intégrer les résultats de la politique du CSA dans leurs opérations, à tous les niveaux. Globalement, les procédures qui peuvent relier les processus politiques du CSA à d'autres espaces internationaux ou institutions internationales à New York et à Genève sont extrêmement importantes. Les cadres juridiques normatifs fondés sur une approche des droits humains devraient être reliés à tous les espaces internationaux par le biais des travaux de différents acteurs. L'engagement avec les institutions intergouvernementales régionales est également essentiel, tout comme le niveau national, où les orientations politiques mondiales sont traduites en législation contraignante et comblent le fossé entre ce qui se passe au CSA et les réalités des gens sur le terrain.

Le plan d'action, qui est le résultat escompté de cet axe de travail, devrait garantir le renforcement de la visibilité du CSA, tandis que ses résultats sont utilisés aux niveaux national/régional/mondial pour guider la transformation du système alimentaire fondée sur le droit à l'alimentation. Il doit être étroitement lié au chantier de la fonction de coordination et à l'anniversaire des directives sur le droit à l'alimentation du CSA.

Le MSCPA s'attend également à ce que l'on accorde de l'importance à une participation sociale significative, inclusive et efficace à tous les niveaux (là où une participation sociale significative a été assurée, les résultats du CSA ont connu une mise en œuvre plus réussie), et à ce que le CSA soit pris comme exemple pour assurer la participation sociale à l'élaboration des politiques alimentaires aux niveaux régional et national.

2. Principaux éléments à inclure dans le plan d'action

Les principaux éléments à inclure dans le plan d'action sont les suivants :

¹ Rapports de suivi du MSCPA sur l'utilisation et la mise en œuvre des résultats des politiques du



CSA : [Directives sur la tenure \(2016\)](#) ; [Directives sur le droit à l'alimentation \(2018\)](#) ;
[Recommandations politiques du CSA sur les petits exploitants \(2019\)](#) ; [CSA-FFA \(2021\)](#) ;
[Changement climatique et sur l'eau \(2022\)](#) ; [Volatilité des prix alimentaires et protection sociale \(2023\)](#).

Consolidation, diffusion et communication

- Il conviendrait de demander au HLPE-FSN de préparer une compilation raisonnée des principales recommandations des produits politiques du CSA dans un cadre de droits humains, visant à relever les défis de la faim et de la transformation des systèmes alimentaires. Il s'agirait d'un outil extrêmement utile à apporter à d'autres espaces mondiaux, régionaux et nationaux, car la fragmentation des résultats politiques du CSA est l'une des faiblesses qui ont été identifiées depuis l'époque de l'évaluation 2016-2017. Il serait plus facile pour d'autres acteurs/institutions de comprendre la logique transformatrice globale du travail politique du CSA mais, en même temps, d'identifier les aspects particuliers qui les concernent. Cela permettrait également d'identifier les lacunes dans le travail politique entrepris par le CSA jusqu'à présent, qui pourraient être traitées dans la plateforme de coordination et/ou dans les processus de convergence politique à venir.
- Le plan d'action devrait inclure une cartographie des espaces et processus pertinents où le CSA doit être présent et diffuser ses résultats. Ceci est également lié à la fonction de coordination du CSA. Tous les membres du CSA et les participants sont responsables de l'identification des espaces pertinents où les résultats du CSA doivent être apportés à la fin des processus politiques, et le CSA peut cartographier ces espaces et garder une trace de l'endroit où la coordination doit avoir lieu. Ce travail doit être réalisé de manière participative.
- Compte tenu du rôle important de la FAO dans la diffusion et la mise en œuvre des résultats du CSA, des efforts accrus pourraient être déployés pour porter les résultats du CSA à l'attention des organes directeurs de la FAO aux niveaux mondial et régional.
- La stratégie et le travail de communication du CSA doivent être renforcés pour accroître la visibilité du CSA et du groupe d'experts de haut niveau, ainsi que la diffusion de leurs produits. Le plan d'action devrait comprendre une stratégie de communication globale pour la diffusion d'informations cohérentes, la sensibilisation et la promotion des résultats du CSA et du groupe d'experts de haut niveau auprès des publics cibles concernés, par le biais de différents formats et canaux médiatiques traditionnels et novateurs. Une attention particulière doit être accordée à la collecte, à la documentation et à la diffusion efficace d'exemples où l'impact transformateur et fondé sur le droit à l'alimentation des résultats de la politique du CSA est évident.

Espaces inclusifs et participatifs au niveau national et soutien à la mise en œuvre nationale

- La visibilité des produits du CSA peut être accrue grâce à des événements de sensibilisation organisés au niveau national par les gouvernements et d'autres acteurs. Des actions de formation et de sensibilisation peuvent être menées aux niveaux national et régional à l'intention des gouvernements et d'autres acteurs, y compris les OSC et les communautés touchées. Il convient de soutenir l'élaboration de plans d'action spécifiques au contexte et fondés sur les droits pour la diffusion et la mise en œuvre des produits stratégiques du CSA au niveau national. Mettre en place des mécanismes de suivi et de contrôle, ainsi que des évaluations internes et externes de l'impact des recommandations politiques conformes aux lignes directrices du CSA, notamment sur les OSC et les populations les plus touchées.
- La communication entre les processus mondiaux du CSA et le niveau national devrait être



renforcée, notamment par une communication étroite entre les représentants permanents basés à Rome et leurs homologues dans les capitales (par exemple, le ministère de la planification, le ministère de l'agriculture, etc.)

et par la sensibilisation et le plaidoyer menés par les organisations nationales de la société civile et les mouvements sociaux actifs au sein du MSCPA.

- L'existence, au niveau national, d'un espace inclusif structuré garantissant une participation significative des secteurs de la population les plus touchés par l'insécurité alimentaire à la prise de décision en matière d'alimentation est un facteur qui s'est avéré positivement corrélé avec l'utilisation des résultats des politiques du CSA. Le Conseil national brésilien de la sécurité alimentaire et nutritionnelle (connu sous le nom de CONSEA) est un excellent exemple d'un tel mécanisme. Le plan d'action devrait comporter une cartographie de ces espaces et suggérer comment promouvoir les échanges horizontaux de bonnes pratiques.
- Le soutien des EBR, de la FAO en particulier, a été identifié comme un facteur clé pour assurer l'adoption et l'application des résultats du CSA au niveau national. Ce chantier devrait permettre d'identifier et de promouvoir des mesures susceptibles de renforcer cette collaboration.
- Coopération entre les EBR, le CSA et les membres et participants pour traduire les résultats du CSA en manuels de vulgarisation, en manuels techniques pour les praticiens, en différents types de matériel de communication et en d'autres outils pouvant être utilisés par différents acteurs pour une diffusion dans différents espaces.
- Le groupe de travail devrait également examiner les moyens de mobiliser un soutien financier pour les efforts d'adoption et d'application, en particulier dans les pays les plus touchés du Sud. La question connexe de la réduction du fardeau de la dette de ces pays afin de libérer des ressources nationales devrait être examinée dans le cadre du programme de la plate-forme de coordination du programme de travail pluriannuel.

Diffusion et application ciblées

- Un effort particulier devrait être consenti pour appliquer le cadre d'action du CSA en cas de crise prolongée et d'autres résultats politiques pertinents dans des endroits tels que Gaza, le Yémen et le Congo.
- Le plan d'action pourrait inclure une feuille de route pour l'utilisation et l'application des lignes directrices récemment adoptées en matière d'égalité entre les hommes et les femmes, en commençant par certains pays spécifiques.

Lien avec les processus de convergence politique dans le plan de travail pluriannuel 2024-2027

- Les gouvernements locaux sont responsables de la dévolution des pouvoirs en matière d'utilisation des terres. Les marchés territoriaux sont le principal moyen de garantir la production et la commercialisation de produits locaux sains. Nous devons nous inspirer des directives volontaires sur la gouvernance responsable des régimes fonciers (VGGT) et des recommandations politiques sur la connexion des petits exploitants aux marchés afin de travailler avec les gouvernements locaux et de créer une prise de conscience au niveau local au cours du prochain programme de travail sur les systèmes alimentaires urbains et périurbains.
- De nombreux résultats politiques existants du CSA sont pertinents pour les travaux en cours sur les inégalités et pour le processus de convergence sur la mise en place de systèmes alimentaires

résilients.

Mise à jour de certains résultats politiques existants du CSA

- Certains instruments du CSA adoptés il y a un certain temps pourraient être utilement mis à jour. C'est le cas, par exemple, des recommandations politiques sur le changement climatique, adoptées en 2012, qui devraient être liées aux travaux des conventions de Rio et les éclairer.
- 3. Des exemples concrets d'activités de mise en œuvre menées par nos mandants, y compris des indications sur leur impact, les difficultés rencontrées et les domaines à améliorer.**

Les organisations participantes du MSCPA ont travaillé sur l'adoption et l'application des résultats politiques du CSA qui sont particulièrement pertinents pour les OSC et les peuples autochtones, où les discussions et les processus politiques sont fortement liés à la transformation des systèmes alimentaires sur la base d'un cadre de droits humains, et aux expériences des peuples dans les territoires tels que les VGGTs, Connecter les petits exploitants aux marchés, le CSA-FFA, et les directives sur l'égalité entre les hommes et les femmes.

Lorsqu'un processus politique est pertinent et que les conditions adéquates sont réunies pour garantir une participation adéquate et inclusive à sa négociation (temps, ressources, interprétation, facilitation adéquate et méthodologies inclusives), il est plus facile d'amener ces produits politiques aux niveaux national et local afin que les organisations puissent les utiliser dans leur travail et leur plaidoyer auprès des autorités locales et nationales.

Le tableau ci-dessous illustre certains facteurs qui ont été cités par les membres du MSCPA comme favorisant l'utilisation efficace de certains résultats politiques du CSA par le MSCPA. Nous nous engageons à recueillir des informations plus complètes sur les impacts, les défis et les domaines d'amélioration dans le cadre de ce programme de travail.

Facteurs influençant l'efficacité du travail du MSCPA sur l'adoption de certains résultats politiques

Directives volontaires pour une gouvernance responsable des régimes fonciers applicables aux terres, aux pêches et aux forêts (VGGT)

- Cibler une question fondamentale pour nos circonscriptions et nos territoires.
- Le processus de négociation a duré suffisamment longtemps et a été bien facilité ;
- Le résultat est le fruit d'un consensus fort entre les acteurs ;
- Fournit un cadre pour le dialogue entre les acteurs à tous les niveaux, du mondial au local ;
- Des principes clairs et un cadre solide en matière de droits humains, ouvert aux droits humains universels, y compris les droits des femmes et des peuples autochtones. Une réponse à l'argument selon lequel les lignes directrices du CSA ne sont que "volontaires".
- Fournit des éléments permettant d'influer sur les lois et de renforcer la capacité des personnes à utiliser les lois.
- La FAO et d'autres organismes ont fait beaucoup de publicité et des fonds importants ont été mis à disposition pour la mise en œuvre ;
- Le manuel populaire est un bon outil pour le travail de terrain.

Connecter les petits exploitants aux marchés/investir dans l'agriculture des petits exploitants

- Les marchés sont une question fondamentale, fortement liée aux réalités locales, clairement pertinente pour les gens de la base.

- Les OSC se sont fortement impliquées tout au long du processus. Le MSCPA a commencé à travailler sur l'utilisation et l'application dès les négociations et s'est efforcé de fournir un bon support de communication.
- L'engagement fort de la FAO dans le développement d'une méthodologie à utiliser et à appliquer en partenariat avec les organisations de petits producteurs dans toutes les régions a été extrêmement important.

- Le rapport et les recommandations antérieurs du HLPE sur l'investissement dans les petites exploitations agricoles ont fourni des données concrètes et reconnu que les petits exploitants sont importants pour l'économie réelle.